

Jour de séance 37

le mardi 21 octobre 2025

11 h

Prière.

La présidente de la Chambre, conformément à la *Loi électorale*, dépose sur le bureau de la Chambre le rapport du scrutin de l'élection partielle tenue le 6 octobre 2025 dans la circonscription électorale de Miramichi-Ouest.

Sur la motion de la première ministre, appuyée par M. M. LeBlanc, il est résolu que le rapport soit consigné au Journal de la Chambre.

Voici le rapport :

RAPPORT DE L'ÉLECTION PARTIELLE D'UN DÉPUTÉ DE
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE TENUE LE 6 OCTOBRE 2025

Paragraphe 96(5) de la *Loi électorale*

11 Miramichi-Ouest

Hannah Fulton Johnston	L	2047
Kevin E. Russell	PC	3008 E
Christopher Rosser	PAMNB	25
Genevieve MacRae	PVNBGP	98
Richard (Hoss) Sutherland	IND	62

M. Savoie présente M. Russell, député désigné de la circonscription électorale de Miramichi-Ouest, qui a prêté serment et signé le rôle. Le député prend son siège à la Chambre.

S.H. la lieutenant-gouverneure, Louise Imbeault, est annoncée et, invitée à faire son entrée, prend place au trône.

Il plaît à Son Honneur de clore la session par le discours suivant :

Bonjour.

Nous sommes réunis ce matin pour la prorogation de la première session de la 61^e législature.

J'aimerais vous féliciter d'avoir accompli votre première session ensemble, et je me réjouis à l'idée de suivre vos travaux au cours de la prochaine session législative.

J'ai beaucoup d'admiration pour les personnes qui choisissent d'entrer dans le monde de la politique électorale. Il s'agit d'un travail exigeant, souvent ingrat, dans lequel vous et vos proches êtes soumis à un examen minutieux. Même si vous dépendez de l'opinion publique à chaque cycle électoral pour rester en poste, je vous encourage à rester fidèles aux valeurs qui vous ont menés jusqu'ici — des valeurs qui représentent les gens du Nouveau-Brunswick de tous les horizons.

Alors que nous sommes confrontés à la croissance de la polarisation et de la désinformation, les parlementaires doivent être les premiers à donner l'exemple de discussions saines. Vos débats sont souvent ardues mais ils doivent demeurer respectueux et constructifs. Je vous invite à mettre de côté la partisanerie lorsque vous prenez des décisions qui ont une incidence sur la qualité de vie des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois d'aujourd'hui et des sept prochaines générations, comme nous le rappelle si bien la sagesse des peuples autochtones.

Ensemble, vos 49 voix représentent la population du Nouveau-Brunswick. Les personnes qui vous ont choisis pour prendre des décisions en leur nom espèrent vivement que l'Assemblée législative sera un modèle de respect, de conciliation et d'empathie. Le changement peut prendre du temps — surtout dans notre système démocratique, où nous cherchons à comprendre différents points de vue, à débattre nos idées avec respect et à trouver un terrain d'entente. Je crois qu'il est important de mettre l'accent sur un changement qui améliore la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick, plutôt que sur le changement pour le simple plaisir de changer.

Peu importe votre affiliation politique, en tant que représentants élus, c'est à vous de vous assurer que notre système fonctionne pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de tous horizons. Je vous encourage à continuer de débattre des enjeux qui leur sont importants avec enthousiasme, courage, détermination et patience. Je suis certaine que, lorsque nous procéderons à l'ouverture de la deuxième session de la 61^e législature dans cette Chambre historique, les gestes que vous poserez, les décisions que vous prendrez et le décorum que vous observerez en seront dignes.

Les travaux de la première session de la 61^e législature étant terminés, j'ai le privilège et le devoir d'ordonner, au nom de Sa Majesté le roi Charles III, roi du Canada, la prorogation de l'Assemblée législative.

Puisse la divine Providence continuer de guider et de bénir la population du Nouveau-Brunswick.

Shayne Davies, greffier de l'Assemblée législative, déclare :

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Il plaît à S.H. la lieutenant-gouverneure que l'Assemblée législative soit prorogée jusqu'à 13 h aujourd'hui. L'Assemblée législative est donc prorogée jusqu'à 13 h aujourd'hui.

La Chambre est prorogée à 11 h 15.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Rapports annuels

Commission du travail et de l'emploi, 2023-2024	(20 juin 2025) ;
Réseau de santé Horizon, 2024-2025	(24 juin 2025) ;
caisse d'indemnisation établie en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des pompiers</i> du Nouveau-Brunswick, 2024	(26 juin 2025) ;
Travail sécuritaire NB, 2024	(30 juin 2025) ;
Réseau de santé Vitalité, 2023-2024	(21 juillet 2025) ;
Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick, 2023-2024	(21 juillet 2025) ;
Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick, 2020-2021	(24 juillet 2025) ;
Commission des services financiers et des services aux consommateurs, 2024-2025	(31 juillet 2025) ;
Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick, 2024-2025	(31 juillet 2025) ;
Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick, 2022-2023	(5 août 2025) ;
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, 2024-2025	(11 août 2025) ;
Élections Nouveau-Brunswick, 2024-2025	(15 août 2025) ;
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, 2024-2025	(5 septembre 2025) ;
Réseau de santé Vitalité, 2024-2025	(15 septembre 2025) ;
Commission de la gouvernance locale, 2024-2025	(16 septembre 2025) ;
Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick, 2023-2024	(17 septembre 2025) ;
Bureau d'intervenant public, une unité du Cabinet du procureur général, 2024-2025	(18 septembre 2025) ;
Société de l'inclusion économique et sociale, 2024-2025	(19 septembre 2025) ;

Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, 2023-2024	(24 septembre 2025) ;
Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick, 2024-2025	(29 septembre 2025) ;
Cannabis NB, 2024-2025	(3 octobre 2025) ;
Société des alcools du Nouveau-Brunswick, 2024-2025	(3 octobre 2025) ;

Autres rapports

Quarante et unième élection générale :

le 21 octobre 2024, Élections Nouveau-Brunswick	(10 juin 2025) ;
vérificateur général du Nouveau-Brunswick, volume I, 2025 (audit de performance)	(10 juin 2025) ;
renseignements concernant de nouveaux droits relatifs aux autorisations spéciales de conduite de véhicules hors normes sur des tronçons désignés de routes situées dans les forêts de la Couronne au titre du <i>Règlement sur les droits relatifs aux autorisations spéciales</i> pris en vertu de la <i>Loi sur les véhicules à moteur</i> (<i>Loi sur les droits à percevoir</i>)	(26 juin 2025) ;
états financiers consolidés de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick, 31 mars 2025	(15 juillet 2025) ;
états financiers consolidés de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, 31 mars 2025	(15 juillet 2025) ;
<i>Élections partielles : gouvernements locaux de 2024-2025</i> , rapport de la directrice générale des élections	(25 juillet 2025) ;
recommandations formulées dans le rapport du comité d'examen des décès d'enfants rédigé au titre de la <i>Loi sur les coroners</i> , 3 février 2025	(2 septembre 2025) ;
<i>Rapport à l'Assemblée législative :</i> <i>Ministère du Développement social – Dépenses dans les services de bien-être à l'enfance</i> , septembre 2025, défenseur des enfants, des jeunes et des aînés	(4 septembre 2025) ;
<i>Cri d'alarme : Leçons à tirer de la saga budgétaire en éducation : Deuxième partie de l'examen du budget 2025-2026 par le défenseur</i> , septembre 2025, défenseur des enfants, des jeunes et des aînés	(15 septembre 2025) ;
<i>À l'aide! Enquête spéciale sur l'utilisation des mesures de contention dans les</i>	

*établissements psychiatriques pour adultes
au Nouveau-Brunswick, septembre 2025,*
Ombud Nouveau-Brunswick (23 septembre 2025) ;

*Document d'accompagnement à l'enquête spéciale
sur l'utilisation de mesures de contention
dans les établissements psychiatriques
pour adultes au Nouveau-Brunswick,*
septembre 2025, Ombud Nouveau-Brunswick (23 septembre 2025) ;

comptes publics pour l'exercice terminé
le 31 mars 2025, volume 1 (états
financiers consolidés) (29 septembre 2025) ;

*Ce que nous voulons tous : Un examen
et une proposition urgente de changement
dans le système de soins de longue durée
du Nouveau-Brunswick, octobre 2025,*
défenseur des enfants, des jeunes et des aînés (2 octobre 2025) ;

Pétitions

réponses aux pétitions 15, 16 et 17 (19 juin 2025) ;
réponses aux pétitions 12 et 14 (11 juillet 2025) ;
réponse à la pétition 13 (21 juillet 2025) ;
réponse à la pétition 18 (23 juillet 2025).